

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire – Séance extraordinaire

Date et heure

Le jeudi 30 août 2018, de 12 h à 13 h

Lieu, adresse et salle

Conférence téléphonique

Présences :	Nancie Poulin Caroline Boudreault Stéphane Dubuc Mélicca Leduc Yves Masse	<i>Présidente</i> , travailleuse sociale, DPD <i>Vice-présidente</i> , hygiéniste dentaire, DPJASP Directeur des services multidisciplinaires et de l'enseignement universitaire <i>Trésorière</i> , ergothérapeute, DSMEU Président-directeur général
Absences motivées :	Venessa Lafrenière Guylaine Sarrazin Isabelle Violet	Éducatrice spécialisée, DPD Travailleuse sociale, DPSMD Ergothérapeute, DPSAPA

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 12 h. Le quorum est atteint. Exceptionnellement, Mélicca Leduc agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Points de décision / d'orientation
 - 3.1. Recrutement de nouveaux membres à l'exécutif (élection versus cooptation)
 - 3.2. Assemblée générale annuelle
4. Affaires nouvelles
5. Clôture de la séance

3. Points de décision / d'orientation

3.1. Recrutement de nouveaux membres à l'exécutif (élection versus cooptation)

À la suite d'une rencontre entre Caroline Boudreault, Stéphane Dubuc, Sophie Poirier et Nancie Poulin, le 11 juillet dernier, les options pour pourvoir les sept postes vacants au CECM ont été discutées.

Deux choix sont possibles, soit un retour en élection ou un choix par cooptation. Il serait également possible d'accepter des candidatures spontanées pendant l'assemblée générale annuelle. On rappelle également la démission de Jérémie Daoust. On convient de maintenir Isabelle Violet dans son statut de membre du comité exécutif, et ce, même si ses services ont été prêtés à une autre organisation.

En fonction des informations ci-dessus, on procède à un tour de table pour connaître l'opinion des membres présents :

- considérant que deux membres ont manifesté un intérêt à s'impliquer au CECM dans les dernières semaines,
- considérant l'absence de candidatures lors du processus électoral du printemps dernier,
- considérant la lourdeur administrative liée à un deuxième processus électoral, même si une élection est un processus plus démocratique,

il est résolu à l'unanimité que le comité exécutif procède par cooptation pour combler les sept postes vacants. Les membres effectueront une sollicitation personnalisée, basée sur le portrait des membres pour s'assurer d'une représentativité. Au besoin, les postes encore vacants pourraient être pourvus lors de l'assemblée générale annuelle, en sollicitant l'implication des membres présents pour obtenir des candidatures spontanées.

Adopté à l'unanimité.

Quant aux deux personnes ayant démontré un intérêt, soit Mmes Céleste Côté et Pascale Maillette, APPR à la DSMEU, elles ont déjà été approchées par la présidente et sont en attente de la décision des membres quant à l'acceptation de leur candidature comme membres cooptés de l'exécutif.

Après discussion, il est proposé et adopté à l'unanimité d'accepter les candidatures de Mmes Céleste Côté et Pascale Maillette à titre de nouveaux membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

Nancie Poulin les invitera à la prochaine rencontre du CECM prévue en septembre et le calendrier des rencontres leur sera transmis.

Stéphane Dubuc profite de l'occasion pour informer l'exécutif qu'il a travaillé sur une mise à jour du portrait des membres du CM. La version finale sera transmise à la présidente afin que le CECM puisse se baser sur ce portrait, ainsi que sur les règlements de régie interne, pour amorcer le processus de cooptation.

3.2. Assemblée générale annuelle

La rencontre du 11 juillet dernier (voir point 3.1) a également permis de discuter de l'organisation de l'assemblée générale annuelle, qui devait avoir lieu en juin dernier et qui a dû être reportée faute de quorum et d'envisager des options pour la rendre plus attrayante pour les membres.

Suggestion d'une AGA se déroulant en deux volets :

Volet 1 – Consultation

Consultation auprès de 100 membres du conseil multidisciplinaire sur des thèmes ciblés, notamment la mission et les valeurs CM. Par la suite, ils seraient divisés en sous-groupes selon leurs intérêts et préoccupations pour les thèmes proposés, déterminés en fonction des résultats du sondage effectué l'an passé. Déroulement à déterminer.

Les membres du comité des communications (Nancie Poulin, Stéphane Dubuc et Venessa Lafrenière), accompagnés par Marie-Ève Poirier, agente d'information, et Vicky Charpentier, agente de gestion de personnel, Développement organisationnel et des personnes, se sont rencontrés et ont jeté les bases de la consultation.

Volet 2 – Souper-conférence

Pour clore l'activité, organisation d'un souper-conférence offert à l'ensemble des membres, défrayé par le CM. Après avoir effectué des recherches, Stéphane Dubuc suggère de contacter M. Sébastien Sasseville, conférencier. Il invite les membres à consulter son site web pour connaître davantage les réalisations et les types de sujets qu'il aborde.

Considérant les activités à réaliser pour faire de cet événement un succès, il est suggéré de reporter l'AGA à la mi-novembre 2018 (dates probables du 14 ou 15 novembre). Le remboursement des heures de travail sera fait pour les membres participant à la consultation ; cependant, le remboursement du kilométrage reste à déterminer.

Avec l'organisation d'une assemblée de cette envergure, le CECM souhaite marquer un grand coup pour en faire un événement marquant, avoir un contact direct avec les membres et leur permettre d'échanger et de voir ce qu'ils peuvent aller chercher pour eux-mêmes à travers le CM (what's in it for me) et la valeur ajoutée de cette instance.

L'envoi d'une synthèse de la consultation et d'une lettre de remerciement aux membres est aussi suggéré par le comité des communications du CECM.

En soutien à l'événement :

- le Service des communications
- le comité des communications du CECM
- le comité AGA
- DRHCAJ volet DOP
- la technicienne en administration à la DSMEU

Donc, après un tour de table pour obtenir l'opinion de chaque participant et considérant que la formule présentée a démontré son succès (AGA du CII), les compensations possibles pour les membres (heures travaillées, souper inclus, la possibilité d'admissibilité aux heures de formation continue), la proposition est acceptée.

Conséquemment, l'Assemblée générale annuelle du 26 septembre est reportée au 14 ou 15 novembre prochain et l'activité se déroulera sous forme d'une consultation des membres avec un souper-conférence. Le lieu reste à confirmer, mais on privilégiera le centre du territoire pour favoriser la participation. Par cette approche, on espère créer un intérêt plus soutenu chez les membres, engager des discussions positives et encourager la participation et l'implication d'année en année.

D'autre part, Stéphane Dubuc proposera aux membres des comités de coordination clinique et de direction de mettre en place une semaine des professionnels pour tous types de professions rattachées au CM afin de valoriser la reconnaissance professionnelle et ainsi établir un lien avec les activités du CM au cours de cette semaine thématique (AGA, consultations des membres, etc.).

En terminant, Nancie Poulin s'engage à informer les membres absents des décisions prises aujourd'hui, et ce, afin de recueillir leurs commentaires et obtenir leur accord.

4. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle ne fut ajoutée à l'ordre du jour.

5. Clôture de la séance

La rencontre se termine à 13h10.



Nancie Poulin
Présidente



Venessa Lafrenière
Secrétaire

Mise en page par : Sylvie Morin, technicienne en administration, DSMEU